Conseiller en environnement (spécialisation)

RÉF | 4773

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Vous serez capable d'appréhender les problèmes environnementaux dans toutes leurs dimensions (scientifique, sociale, psychologique, juridique, ...), d'aider l'instance de direction à faire face à de nombreuses situations: introduction adéquate des dossiers de demande d'autorisations environnementales, répondre aux interrogations des riverains d'une entreprise dont l'exploitation génère des nuisances, rôle de coordination dans les programmes de réduction des problèmes environnementaux, ... Au cœur des relations sociales et institutionnelles, être en contact avec les instances publiques, avec les organismes de presse, les associations actives dans la défense de l'environnement.

Le profil de généraliste permettra d'ailleurs de trouver un emploi dans des lieux très variés comme les communes, les instances régionales, le secteur associatif, le domaine pédagogique.

Programme

Environnement 1

- Techniques et écosystèmes
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Techniques de communication et de concertation sociale en matière d'environnement
- Législation sociale et enjeux économiques des politiques d'environnements

Total 420 périodes

Environnement 2

- Etude de cas
- Activités professionnelles de formation (stage)
- Epreuve intégrée

Total 320 périodes

Certification(s)

Spécialisation de Conseiller en environnement

visée(s)

Type de formation Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée 2 années

Horaire

En semaine durant la soirée (18h à 21h30) et les samedis en journée (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)

Début Septembre 2021 1 fois par an.

Coût Maximum 322 € - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Avoir un certificat de l'enseignement supérieur de type court ou de type long, ou l'équivalence d'un de ces certificats par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Ou le document déquivalence du titre obtenu à l'étranger

Remarques

De plus en plus de conseillers en prévention traitent de problèmes d'environnement. Afin de répondre à cette évolution de la fonction, il est tout à fait possible d'effectuer simultanément ces deux formations.
Les modules seront organisés si le nombre d'inscrits est suffisant.
Lors de l'inscription, munissez vous de vos papiers d'identités, de vos diplômes et de votre carte de banque, les paiements se feront uniquement par bancontact.

EN PRATIQUE

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

Pour s'informer et postuler

- Inscrivez vous au secrétariat de l'école du lundi au jeudi de 10h à 11h et de 16h à 20h, le samedi de 10h à 11h, de 12h30 à 13h30 et de 15h à 16h30.
- Les inscriptions sont possibles durant toute l'année à divers modules.

Pour s'informer uniquement

Visitez le site de l'école ou téléphonez au 02 526 75 40

Organisme

CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Guilbert
Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c
1070 Anderlecht
Tél: 02 526 75 40
https://guilbert.brussels/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation